



4 août 2023

(23-5334)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: LOI DE 2012 SUR LA COMPÉTENCE DES JURIDICTIONS ET L'EXÉCUTION
DES DÉCISIONS DE JUSTICE (MODIFICATION) (N° 7 DE 2012)

Membre présentant la notification	IRLANDE
--------------------------------------------------	----------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Loi de 2012 sur la compétence des juridictions et l'exécution des décisions de justice (modification) (n° 7 de 2012)
Objet	Moyens de faire respecter les droits
Nature de la notification	<input type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_10965_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/IRL/E/3
Brève description du texte juridique notifié	
Cette loi a pour objet de donner effet à la Convention concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale, qui a été signée à Lugano le 30 octobre 2007 et conclue au nom de la Communauté européenne conformément à la Décision du Conseil 2009/430/CE, et, à cette fin, de modifier la Loi de 1998 sur la compétence des juridictions et l'exécution des décisions de justice ainsi que la Loi de 1994 sur les décisions en matière de pension alimentaire, et traite des questions connexes.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	10 mars 2012
Autre date	Adoption: 10 mars 2012

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	16 mai 2023
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	Intellectual Property Unit (Unité de la propriété intellectuelle) Department of Enterprise, Trade & Employment (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi) trademarks@enterprise.gov.ie

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.